

Une réponse
systématique à vos réclamations
 systématique.

Nous nous engageons à répondre à vos période de congés d'été. Dans ce dernier cas, le délai maximum de réponse pourrait s'établir à trois semaines.

## À votre écoute <br> pour progresser <br> 

 de notre accueil

Nous mesurons les résultats des actions d'amélioration que nous mettons en place.

Nous vous informons des résultats de ces évaluations et des progrès accomplis.



## Un accueil

attentif et courtois
L'État et ses services publics
exercent leurs missions en veillant à assurer à tous équité, transparence et accessibilité.
Vous avez droit à un accueil de qualité, et nous prenons une série d'engagements
pour mieux vous accueillir.

## Un accès plus facile

 à nos services- Nous vous informons sur nos horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h00 à12h00 et de 13 h 00 à 17 h 00 .

Nous vous orientons vers le bon service et le bon interlocuteur.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à
mobilité réduite.
Nous vous offrons une information plus accessible sur notre site INTERNET:
http://www.ac-nancy-metz.fr/ia54/ia/html/2002/

